

# BULLETIN D'ADHÉSION CPTS Brest Santé Océane Année 2024



Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Activité professionnelle\* : \_\_\_\_\_ Numéro RPPS ou ADELI (si concerné\*) : \_\_\_\_\_

Organisme/structure de soins (si concerné) : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_

Téléphone portable professionnel\* : \_\_\_\_\_ Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Adresse mail professionnelle\* : \_\_\_\_\_

Je demande mon adhésion à l'association CPTS BREST SANTÉ OCÉANE, pour le montant de 20€\*\*, en tant que membre du :

- Collège 1** : professionnels de santé libéraux
- Collège 2** : professionnels de la santé salariés exerçant dans les établissements de santé publics, privés ou privés à but non lucratif
- Collège 3** : professionnels de la santé salariés exerçant dans les services et établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Collège 4** : représentants d'associations d'usagers du système de santé agréées

- Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association CPTS BREST SANTÉ OCÉANE.
- J'autorise la CPTS Brest Santé Océane à reproduire sur tout support et par tous procédés et à diffuser, à titre gratuit et non exclusif, la (ou les) photographie(s) me représentant.

## Souhaitez-vous participer à un ou plusieurs groupes projets ?

- Oui (groupes projets en page 2)  Non

**Les adhésions pour cette année sont enregistrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024. Au delà de cette date, les adhésions pour l'année 2024 ne seront plus acceptées.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice présente en page 2.

## Veillez retourner ce bulletin à l'adresse suivante :

Margaux LAGADEC  
Chargée de communication et gestion administrative  
CPTS BREST SANTÉ OCÉANE  
51 boulevard de Coataudon  
29490 GUIPAVAS

Date et Signature

\* Informations nécessaires pour votre inscription  
\*\*Chèque à l'ordre de « CPTS BREST SANTÉ OCÉANE »

## À quels groupes projets souhaitez-vous participer ?

- Faciliter l'accès à un médecin traitant
- Améliorer la prise en charge des soins non programmés
- Coordination avec le point H
- Parcours cancérologie
- Parcours de la personne âgée
- Parcours du patient insuffisant rénal chronique
- Parcours pour les patients atteints de lombosciatique chronique
- Dépistage de la bronchopneumopathie chronique obstructive
- Prévention du suicide
- Promotion du dépistage des cancers
- Prévention des déformations crâniennes positionnelles du nourrisson
- Préparation d'un plan de réponse à une situation sanitaire exceptionnelle
- Projet d'optimisation de la pharmacothérapie de la personne âgée
- Accompagnement psychologique des professionnels de santé
- Contribuer à l'attractivité du territoire

Retrouvez le détail des projets sur  
[brestsanteoceane.fr](http://brestsanteoceane.fr)



## Une idée de projet pour la CPTS BSO?

Vous pouvez contacter  
Pauline RÉBULARD,  
coordinatrice de la CPTS,  
pour en échanger !



### Notice d'adhésion

Les données dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies car nécessaires pour votre adhésion. Dans le cas contraire, nous ne pourrions procéder à la finalisation de votre adhésion.  
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez nous contacter.

### Finalité du traitement et catégories de personnes destinataires des données à caractère personnel

La CPTS Brest Santé Océane traite les données recueillies dans le cadre de votre adhésion, pour vous communiquer les informations de la CPTS et du territoire, de participation aux groupes projets et à la vie associative de la CPTS, ainsi que dans le cadre de votre participation à un exercice coordonné (en lien avec la signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel, ACI, le 3 décembre 2021 avec l'ARS Bretagne et la CPAM du Finistère). Ces données seront utilisées par les employés de la CPTS afin de remplir les missions de cette dernière. La liste des adhérents de la CPTS BSO est accessible à l'ensemble des adhérents sur Plexus santé. Ces données peuvent être transmises à des tiers uniquement dans le respect de l'objet de la CPTS et jamais dans un objectif commercial.

### Durée de conservation des données

Les données sont conservées pour une durée de 5 ans à compter de la dernière adhésion.  
Les informations transmises pour un renouvellement d'adhésion sont utilisées pour réaffirmer la volonté du participant de s'engager au sein de la CPTS et pour l'exactitude des données.

### Sécurité des données

Ces données sont conservées sur serveur à accès restreint aux employés de la CPTS BSO.

### Vos droits relatifs aux données à caractère personnel que nous recueillons

Vous pouvez contacter Margaux Lagadec, chargée de communication et gestion administrative pour ce qui concerne les droits suivants sur vos données à caractère personnel :

- Vous pouvez obtenir une copie de vos données à caractère personnel. Nous traiterons votre demande dans un délai d'un mois.
- Vous pouvez retirer le consentement que vous avez donné pour le traitement de vos données à caractère personnel.
- Vous pouvez demander la suppression de vos données à caractère personnel ou la restriction de leur utilisation.
- Vous pouvez demander la rectification de vos données à caractère personnel.

Lorsque vous faites l'une de ces demandes, nous pouvons avoir besoin d'informations spécifiques de votre part afin de nous aider à confirmer votre identité.

Conformément aux statuts de la CPTS, l'une des demandes citées ci-dessus ne vaut pas pour une résiliation d'adhésion, qui doit faire l'objet d'une demande spécifique, écrite et adressée au président de la CPTS BSO.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.